L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 21 NOVEMBRE.

Causerie Scientifique.

Moyen rapide et sûr de reconnaître les tâches de sang; progrès de la médecine légale: aide et lumières qu'elle apporte dans la poursuite des criminels, exemple du docteur Larkin.—Un détail des costumes du moyen-âge: la ceinture Jeanne d'Arc: origine de cette mode nouvelle: a quoi sert il d'être antiquaire! Catalogue d'une monnaie des Khalifs d'Orient conservée au British-Museum; pourquoi les monnaies musulmanes ne portent point l'effigie du prince.—Origine du mot assassin: le haschish.

M. Husson, pharmacien à Toul, vient d'adresser une note fort intéressante sur une importante question de médecine légale: il s'agit de démontrer la présence du sang sur les vêtements de coupable. Son procédé est d'une sensibilité extrême et lui permet de déceler la plus petite tâche de sang: une éclaboussure lui suffit. Cette démonstration est de la plus haute importance, nous n'avons point besoin de le dire, dans tout ce qui concerne les expertises légales, dans les cas de meurtre.

M. Husson s'attaque à la matière colorante du sang. Il introduit dans un tube à essai plein d'eau distillée la parcelle de linge, de drap ou de bois que l'on suppose souillée de sang, et il verse dans le liquide, plus ou moins coloré en jaune par cette macération, quelques gouttes d'iodure de potassium au 20e.

Si l'on fait évaporer une goutte de ce liquide additionné d'iodure sur le porte-objet d'un microscope, on aperçoit bientôt à travers l'objectif et l'oculaire des cristaux d'hémine iodée, et dont les bâtonnets, entre-croisés en forme d'étoile, sont caractéristiques.

Il suffit donc de constater l'existence de ces cristaux au sein de la goutte évaporée pour être amené à conclure avec certitude à la présence du sang sur les objets soumis à l'examen.

Toutefois, malgré la sensibilité, la rapidité et l'ingéniosité de la méthode, elle ne saurait suffire à elle seule à produire la conviction dans l'esprit des juges. On demande maintenant d'avantage à la médecine légale et elle peut donner mieux. Non-seulement elle peut révéler la présence du sang, mais encore elle va plus loin: elle spécifie de quelle nature est le sang dont les vêtements ou autres objets sont souillés. Elle peut reconnaître avec certitude si les taches proviennent du sang humain, du sang d'un mammifère ou d'un oiseau quelconque. En effet, les recherches de M. Husson jamais d'illusion pour leur défense qu'ils ont tué la veille, le jour ou le lendemain du crime, soit un lapin, un cochon ou une poule.

Un des plus beaux triomphes de la médecine légale et l'une des plus grandes preuves de la justesse de ses procédés est donné en ce moment en Angleterre. L'expertise du docteur Larkin lui donna d'affirmé, par l'inspection du cadavre de la victime du crime de Whitechapel, que le meurtre remontait à plus de neuf mois et lui permit ainsi d'empêcher les recherches de la police anglaise de fourvoyer. L'état de décomposition des muscles, mais surtout celui de la substance du cerveau, donne des indications certaines. Le cerveau n'est plus, après un aussi long temps, qu'une bouillie infecte, verte, jaune et rouge-âtre, mélange informe qui ressemble assez bien l'aspect d'une glace panachée à moitié fondue.

Ce remarquable succès du chirurgien anglais n'est rappelle en autre d'un chirurgien français qui, dans son rapport, sur une direction d'assassinat, tut si précis, si lumineux, si exact en décrivant d'une façon saisissante, la manière dont le criminel avait accompli son crime, que celui-ci qui niait tout jusqu'alors et contre lequel on n'avait aucune preuve positive, ne put s'empêcher de s'écrier: "C'est vrai, j'ai tué la victime" et ces paroles imprudentes l'amenèrent à faire l'aveu de son crime.

On oublie trop souvent quels services rendent à la société les méthodes légales, combien doit être grande la sûreté de leur science, et quels sont les terribles dangers qu'ils courent dans l'exercice de leurs délicates fonctions.

Depuis quelques jours, on voit circuler dans Paris un certain nombre de *dames et demoiselles de haut lignage* apparemment étrangères d'une ceinture d'orfèvrerie qui imite assez régulièrement la ceinture que portaient les dames du quatorzième et du quinzième siècles. Cette parure, qui s'élève au bas de la taille, un peu obliquement, se compose d'une série de petites plaques argentées fixées les unes près des autres au moyen de petits anneaux, ou coulées sur un velours. On appelle cela la *ceinture Jeanne d'Arc*.

C'est très gracieux et probablement fort symbolique. Il est évident que celles qui s'en parent veulent à prouver qu'elles possèdent tout au moins le courage de l'héroïne d'Orléans. Au moyen-âge, les dames plaçaient au bas de leur surcot que ceinture de métal, ordinairement d'or, quelquefois dorée seulement, riche luxe, vrai dans les lois somptuaires qui avaient pour but de restreindre les dépenses exagérées que certaines femmes faisaient pour toilette, avait donné naissance à un proverbe. La pureté excessive des mœurs de nos contemporaines ne permettra pas certainement qu'on la fasse revivre sous la forme inquiétante mentionnée variée: *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

Le nom donné à cette ceinture a une origine que nous voulons rappeler ici pour l'instruction des futurs historiens du costume français. *Les modes vont vite*, comme les morts de la ballade de Lénore, et il faut se hâter de dresser leur acte de naissance.

Il y a quelques mois, un marchand de tableaux de Paris retrouva dans un magasin qu'il avait conservé à Orléans, rue d'Orléans, un panneau de bois peint brisé en deux parties qu'il rapprocha, recolla et nettoya légèrement. En faisant cette dernière opération, il mit à découvert un bandeau de couleur jaune sur lequel se détache une inscription en lettres blanches assez maltraitée par le temps. Dans ce texte, on lit le nom de *Johanna de Arc*, qui s'applique parfaitement à une des figures accompagnant celle de la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus. Tout ce qui Paris compte d'antiquaires et d'amateurs de peintures a voulu examiner, discuter, critiquer le tableau devenu fameux en quelques jours. La question est de savoir à quelle époque il a été exécuté. C'est une œuvre du quinzième siècle bien certainement, et qui tient un peu du style byzantin, comme certaines peintures italiennes et allemandes; mais l'inscription est française. La peinture date-t-elle du temps même où vivait Jeanne; a-t-elle été faite un peu plus tard, à l'époque de la réhabilitation de l'héroïne?

Vous voyez qu'il y a là ample matière à dissertations. Toujours est-il que dans ce tableau, la Jeanne porte, par dessus un surcot écarlate très allongé, une ceinture de métal posée fort bas, et c'est là le document dont nos fabricants ont immédiatement mettre à l'application avec cette intelligente activité qui distingue le commerce parisien. Qu'on dise après cela que la science archéologique est une science vaine et inutile.

Le *Musée Britannique* continue la publication des volumes de ses catalogues. Le dernier, qui paraît au moment où j'écris, est l'œuvre d'un jeune orientaliste très distingué, M. Stanley Lane Poole, et est consacré à la description des monnaies frappées par les Khalifes d'Orient, depuis l'an 77 jusqu'à l'an 644 de l'hégire. C'est-à-dire depuis l'an 696 jusqu'à l'an 1246 de notre ère. La collection, qui embrasse, comme on voit, cinq siècles et demi, se compose d'environ sept cents pièces, que M. Poole a classées avec beaucoup de science et d'habileté.

Ces monnaies musulmanes offrent de longues légendes dans lesquelles se trouvent et la date en toutes lettres (non en chiffres) et le nom de la ville où les pièces ont été frappées, et en outre une profession de foi religieuse qui fait voir à quelle secte appartenait le prince qui les a fait fabriquer. Elles ne portent point de figures. Il n'en a pas toujours été ainsi: les premiers successeurs du prophète Mahomet commencèrent par imiter sans aucun scrupule le type des monnaies de leurs grands voisins, les rois de Perse et les empereurs grecs de Byzance. Ces monnaies étant parvenues à Médine, on s'y restait sèbre quelques compagnons du prophète, ils en désapprouvèrent les empreintes. Le khalife Moawiah crut sans doute bien faire en substituant sa propre image aux figures des ennemis de sa foi; il se fit représenter sur la monnaie en pied et l'épée au côté. Cela ne réussit pas mieux: un docteur alla le trouver et lui adressa des reproches assez vifs.

Les choses en étaient là, quand la politique internationale vint s'en mêler. Abdelmalek étant monté sur le trône, il écrivit à l'empereur grec et inscrivit en haut de sa lettre:

Dis: il est le Dieu unique.

Justinien II, peu satisfait, cela se conçoit, des conquêtes que les Musulmans faisaient dans ses Etats, répondit au khalife d'une façon très aigre:

"Si vous ne cessez pas d'employer de pareilles formules, je ferai sur ma propre monnaie, mention de votre prophète d'une façon qui vous sera peu agréable."

On comprend que cette menace ne fut pas accueillie avec gratitude.

Abdelmalek assembla son conseil, et il fut décidé qu'on détruirait la monnaie impériale, et qu'on chargerait un juif nommé Sorgir de graver de nouveaux coins sur lesquels, au lieu de figures, on ne verrait plus que des légendes arabes.

Voilà comment fut établie cette monnaie sans images qui subsiste toujours chez les musulmans, et voilà pourquoi le sultan actuel, Abdulazis, successeur, en qualité de souverain pontife, des khalifes du septième siècle, ne place pas, comme la plupart des souverains de l'Europe, son effigie sur la monnaie qu'il fait frapper à Constantinople.

Les conseillers d'Abdelmalek connaissaient bien l'Européen; ils savaient que les hommes de race grecque ou latine ne comprendraient rien du tout à leurs légendes arabes. Les choses n'ont guère changé depuis un millier d'années. A part quelques gourmets littéraires qui se donnent la satisfaction d'ouvrir, après un travail moyennement difficile en somme, un champ magnifique à leurs études, combien d'hommes distingués, éminents même, qui restent absolument étrangers aux choses de l'Orient, faute d'apprendre quelques langues.

C'est la réflexion qui, nous traverbait l'esprit, il y a peu de jours, en relisant quelques volumes d'Alexandre Dumas. Certes, celui-là avait voyagé, avait beaucoup lu. Quelles n'eussent pas été ses jouissances d'artiste s'il avait pu comprendre au moins sommairement la langue des peuples qu'il visitait! Comme on mesure bien, au massacre général qu'il fait de tant de mots étrangers intrépidement cités par lui, tout ce qu'il perdait de notions curieuses dont son admirable imagination aurait pu tirer un grand parti. Tantôt c'est le khalife Haroun dont il fait rimer le surnom avec Rothschild ou y introduisant un Li qui ne contient pas le mot arabe *reschid* (justicier) tantôt c'est un "jeune drôle" *haschisch* qu'il transforme en *hatchis* au risque de faire sérieuser ceux qui le lisent.

"Justement vous avez dit le mot, seigneur Aladin, c'est du *hatchis*, tout ce qui se fait de plus pur et de meilleur en *hatchis* à Alexandrie, du *hatchis* d'Abougor, le grand faiseur, l'homme unique."

On s'étonne de ce que l'interlocuteur de Monte-Cristo ne lui réponde pas: Dieu vous bénisse!

Nous avons d'autant moins le droit d'altérer le mot *haschisch* que nous lui devons le mot français *assassin*; nous avions déjà, il est vrai, le mot *meurtrier*; mais ce dernier pouvait-il suffire à tous nos besoins? Un regard assassin n'est pas sans grâces. Un regard meurtrier paraîtrait beaucoup moins galant.

On sait que la préparation enivrante dont il vient d'être question est fabriquée avec la houpe terminale du chanvre (graines et feuilles) broyée avec du miel.

Les haschisch, dont on fait des extraits alcooliques, n'est pas seulement employé à procurer une ivresse agréable et gaie, on l'utilise en médecine. Les docteurs de la Faculté lui accordent des propriétés anesthésiques, anodines, hypnotiques, stimulantes, diurétiques, aphrodisiaques, etc. A haute dose il produit la catalepsie. On le recommande dans beaucoup de maladies spasmodiques et dans quelques affections nerveuses d'un caractère sérieux, telle que l'hystérie, l'hydrophobie, le choléra, la chorée ou danse de Saint-Guy. Mais c'est surtout dans l'Orient et dans les Indes qu'il est fréquemment administré. Il semble que les médecins de ces pays lointains, désespérant de guérir leur clients, soient jaloux d'arracher leurs malades, autant qu'il est en eux, aux douleurs atroces qu'ils endurent, en leur procurant des hallucinations joyeuses. En effet, le haschisch rend l'homme qu'il enivre extrêmement joyeux; il excite à la gaieté et au rire, fait voir partout des amis et pousse à une foule de joyeuses extravagances.

Les orientaux aiment ces substances qui plongent le cerveau dans l'extase. Dans ce livre qui est une mine de curiosités et qu'on a pour titre: les "Observations de plusieurs singularités et choses mémorables", de Pierre Belon, du Mans, ce grand voyageur nous raconte dans son bel langage que "Divins, dont ceux d'entre les marchands qui, ayant pris quelquefois accoustumé manger d'une semence qui rend les gens joyeux et oste la mémoire des choses qui rendent les hommes pensifs et molestez de choses hautaines, et que quelques heures après que on en a mengé, l'on ne demande qu'à se rejouyr, et ne permet qu'on se soucie de passer chose qui rende l'esprit tourmenté."

Qui qu'a lu le beau "Mémoire sur la dynastie des assassins et sur l'étymologie de leur nom, qu'a inséré M. de Sacy, notre grand arabisant, l'homme que les Oulémas du Caire consultaient pour des points de grammaire, publiait en 1809?

Ces Israélites ou Assassins que leur chef enivrait à l'aide de la préparation de chanvre étaient appelés *haschischin*, "ceux qui font usage de l'Hachis, les *herbistes*." Un mamelouk le poignarda en fanatique, se laissant tuer sur place plutôt que de lâcher la proie qui leur avait été désignée, et des princes musulmans, comme le grand Saladdin, ont été en butte à leurs coups.

Les Européens ont successivement écrit *Hérissant*, *Assasin*, *Assassint*, en supprimant l'aspiration initiale qui, les arabes, est pourtant beaucoup plus forte que notre H ne peut l'exprimer. Nous avons fait du nom propre du nom des Ahéssins, qui est, une altération de Hhabesch. Notre langue paresseuse recule devant ces articulations variées qui enrichissent singulièrement les langues orientales.

C. CHARMOLUE.

FEUILLETON

LA POIRE D'ANGOISSE.

PAR WILLIAM COBB.

XXIX—Suite.

Une dernière fois, tous deux se présentèrent chez la veuve Besseron. Mais la veuve commençait à entrer en défiance et ne répondit plus à leurs questions que par monosyllabes. Quant à Canivet, il s'était sensiblement refroidi. L'hypothèse relative à la culpabilité d'un fou avait ébranlé sa foi en Desmare. Il fut donc poli et rien de plus.

—Encore huit jours, dit Desmare, et on nous arrêtera comme suspects.

Dans notre pays, en effet, on est si peu accoutumé à user de son initiative personnelle que ces enquêtes particulières inspirent de facilies soupçons.

—Qu'est-ce que c'est que ces gens là, murmure-t-on, qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, sans être payés pour cela?

Desmare et le docteur n'étaient pas d'ailleurs gens à s'inquiéter de si peu de chose; convaincus que leur présence à Saint-Germain était désormais inutile, ils se dirigèrent vers Meulan. Le repertier avait acheté une voiture et un cheval, pesant que peut-être il aurait à battre les routes, et ne voulant pas se trouver à la discrétion des louageurs de profession.

Tous ces préparatifs les occupèrent pendant une partie de la journée. Ils arrivèrent à Meulan dans la soirée et trouvèrent au télégraphe la dépêche de Dumas, annonçant l'inutilité de ses recherches au sujet du qui de chêne.

Toute la journée du dimanche fut employée à fouiller Meulan.

La ville possède deux chapelières; ni l'un ni l'autre ne portaient le nom de Triel ni ne pouvant fournir aucune indication.

Les études de notaire et la mairie étaient fermées.

Cependant Desmare apprit qu'il existait une maison de sainte à Courdimanche.

Voyage inutile. Il n'y était traité que des maladies spéciales, et aucun fou ne l'habitait. Retour à Meulan.

—On nous prendrait pour des employés de l'*Almanach Bottin*, disait Desmare, qui, malgré lui, se décourageait.

Le dîner fut silencieux, presque triste. Le repotier avait double raison de broyer du noir. D'une part, l'affection qu'il portait à ses amis en péril lui rendait son impuissance plus pénible. De l'autre, son amour-propre—le cœur de l'homme est ainsi fait—souffrait cruellement d'un échec que tout s'accordait à rendre probable.

Il résolut de tenter un dernier effort et manda le maître d'hôtel.

—Monsieur, lui dit-il, connaissez-vous à Meulan un homme très savant qui s'occupe des curiosités du département, ou, en tout cas, du moins des environs, un vieillard, avec des lunettes, assez maigre?....

Desmare désignait d'intuition le portrait de tous les archéologues passés, présents et futurs, et il réussit si admirablement que l'hôtelier s'écria:

—M. Lecarpentier, n'est-ce pas?

—Oui, Lecarpentier, c'est bien lui....

—Archiviste à la mairie; celui qui a chez lui un musée de vieux os et de vieux cadavres.

Oh! vanité des choses humaines! Ainsi les ignorants qualifaient les plus admirables spécimens des époques préhistoriques.

—Parfaitement! s'écria Desmare. Où demeure-t-il?

—Ici, à deux pas, derrière l'église.

—Y cours, fit Desmare, qui saisit son chapeau d'une main fébrile.

—Oh! c'est inutile. Vous ne le trouverez pas.... il n'est pas à Meulan.

—Parcer.... commença le reporter. Où est-il?

—A Triel. Il a marié sa petite-fille hier au fils du percepteur.

—A quelle heure le prochain train?

—A huit heures dix-huit.... mais vous ne prétendez pas aller le déranger, au milieu d'une fête de famille....

—Ne me le dérangez! Ah! sapredié! quand je devrais danser au bal, il faut que je le voie, et je le verrai....Comment s'appelle le percepteur?

—M. Marion.... Mais, je vous en prie, ne faites pas cela.... on tout au moins ne dites pas que c'est moi....

—Voyons! cria Desmares, savez-vous quelle est la ville de France qui porte du gui de chêne dans ses armes?....

L'hôtelier le regarda abasourdi, et se mit à rire par contenance et pour ne pas contrarier le client.

—Vous voyez bien que je dois aller à la noce!

En face de ces arguments péremptoires, l'hôtelier baissa la tête, se demandant s'il était prudent de laisser coucher chez lui un voyageur dont l'esprit ne semblait pas très sain.

—Allons, docteur, en route! dit Desmare.

—Comment, comment, vous voulez que je vous accompagne à Triel?

—Parbleu!.... Vous serez à l'honneur.... soyez à la peine.

Le docteur soupira.

—Puis, il nous faudra peut-être ne pas revenir à Meulan.... je ne puis vous laisser en gage ici....

—Il faut faire tout ce que vous voulez....

Passons sur les détails, nous les retrouvons à Triel, vers neuf heures du soir.

—Mon cher ami, dit Desmare, comme je vais commettre un acte d'une rare indiscrétion et que je puis fort bien être plus mal reçu qu'un chien dans un jeu de quilles, je ne vous imposerai pas de m'accompagner....Respect à la dignité professionnelle! Donc, attendez-moi, couchez-vous; dormez, si bon vous semble. Je pars.... à la grâce de Dieu.

Et voici Desmare, parcourant les rues fort peu éclairées de la petite ville de Triel. On lui avait indiqué la maison de M. Marion, le prenant sans doute pour quelque invité en retard.

—A cette heure, pensait Desmare, la fête de famille doit être dans son plein. Ils seront bien disposés. Le plaisir rend l'âme bonne, a dit Gavarni.

Mais tout à coup le reporter poussa un cri de pénible surprise.

Il n'y avait pas à douter, les indications étaient précises, c'était bien là la maison du percepteur.... et pas une lumière aux fenêtres, pas un bruit, rien que l'obscurité et le silence.

L'affaire se compliquait.

—Au petit bonheur, murmura Desmare, qui sonna.

Il n'attendit pas longtemps. Une lanterne parut au bout d'un bras qui atteignit lui-même à une sorte de paysan, palefrenier ou jardinier.

—Jarni! dit une voix, si c'était le médecin?.... Eh, m'sieu, vous êtes-t-il le médecin?

—Ah! on attend un médecin! murmura Desmare qui sentait ses jambes se dérober sous lui. Il y a un malade ici.

—Que oui.... c'est le vieux qu'a une attaque.

—Quel vieux? s'écria le reporter, la gorge serrée.

—Eh! papa Carpentier donc!....

—Bigre! fit Desmare en se donnant un coup de poing sur le front. C'est complet....

—Et, ça a ruduement démoli la noce. Mais, çà, vous n'êtes pas le docteur, bonsoir!

Desmare eut une inspiration de génie.

—Attendez! M. Marion peut-il descendre?

—Pourquoi faire? pas pour que vous y payez des contributions....C'est pas le moment.

Une seconde voix se fit entendre:

—Qu'est-ce donc? demanda-t-elle.

En même temps, un nouveau personnage apparut.

—Ah! l'ouez, pisque vous voulez parler à M. Marion, l'v'là en chair et en os.....

—Vous me demandez? fit le percepteur en s'approchant.

—Monsieur, dit Desmare, je passe dans ce pays.....et je suis avec un de mes amis qui est médecin.....j'ai appris à l'hôtel le malheur qui venait de survenir, et je viens de la part de mon compagnon vous offrir ses services.....

—Ah! monsieur, que de reconnaissance je vous en suppie, amenez-le sans retard il est....l'attaque n'est pas grave....c'est à peine une saignée qu'il faut.....

—Dans deux minutes, fit Dumas, je reviens!.....

Et, sans écouter plus longtemps les remerciements anticipés du percepteur, Desmare courut à toutes jambes vers l'hôtel.

Martin, qui s'ennuyait, s'était déshabillé et s'allait mettre au lit.

—Vite! vite!.....Vos habits! Votre trousse, et suivez-moi!

—Hein! Quoi?.....Je ne fais pas de médecine ici.

—Voulez-vous venir, sapredié!

Et Desmare habillait le docteur de force. Il y eut presque lutte. Mais toute résistance était impossible.

—Mais enfin, de quoi s'agit-il? criait le docteur.....

Desmare ne voulut rien répondre avant qu'ils fussent dehors. Là il lui apprit la vérité. Le médecin pestait, maugréait. Il n'aimait pas ces violences faites à ses habitudes de calme. Enfin, il fit contre fortune bon cœur, et se laissa définitivement conduire chez le percepteur.

On l'accueillit avec empressement, et, un instant après, les deux amis se trouvaient dans la chambre du malade.

M. Lecarpentier était un vieillard pâle que septuagénaire, assez peu vigoureux, à ses traits et à ses gestes d'antiquaire des légendes. Son visage maigre avait un profil d'oiseau.

On l'avait étendu sur un lit. Il restait immobile et, sans le ronronnement de sa poitrine, on l'eût cru mort.

L'attaque était la première. Elle était survenue environ une heure après le repas.

—Mais saignez-le donc! murmura Desmare à l'oreille du docteur.

Le reporter se sentait des férocités inconnues. Il était taillé le malheureux pour en arracher un mot.

Mais notre docteur se retrouvait sur son terrain. Son irritation avait disparu. Il avait repris tout son calme. Seulement, il lança à Desmare un regard plein d'une telle autorité, que celui-ci se tut. Il n'avait plus qu'à laisser faire.

Le docteur, défiant sans doute d'avoir recours à Desmare, appela le percepteur:

—Aidez moi, lui dit-il d'un ton impératif.

—Que faut-il faire?

—Le déchaîller des pieds à la tête.... et vite.....

Rien n'est plus difficile que de déchaîller des vêtements au corps inerte.

—Coupez, dit Martin.

Les ciseaux firent largement leur office.

—Avez vous de l'ammoniaque? demanda le médecin.

—Non, nous n'avons rien ici, mais le pharmacien.

—On s'en passera.

Puis se tournant vers Desmare.

—Allez au jardin, et cueillez des orties.

—Instantané, dit une voix de femme, celle de la petite fille du moribond, il y en a tout un plant.

Puis, à Desmare.

—Je vais vous vous, dit-elle.

Un instant après, on entendait les voix, dans le jardin, éclairé par une lanterne, arrachant les plantes piquantes qui leur égratignaient les mains.

Et—d'honneur — cette jeune femme, mariée de la veille, avait d'adorables petites mains; elle était en demi-toilette de bal, ayant été rapidement un fichu sur ses épaules.....tentations! Desmare faillit laisser échapper une galanterie banale, mais il songea à son devoir et se contint.

—Voilà! dit-il en rentrant avec plein de docteur une brassée d'orties.

—Allons, vite! et ne craignez pas de vous écorcher les mains.... parbleu! on n'est pas si petite maîtresse que cela.... Faites comme moi.....

Le docteur avait pris à pleine paume une poignée d'herbes et frottait vigoureusement les cuisses et les genoux du vieillard.

Desmare—que le dernier incident avait troublé—avait repris tout son sang-froid ....et il frottait aussi, avec une énergie du meilleur aloi.

—Des compresses d'eau sur la tête dit encore le médecin.

Et pendant plusieurs minutes on n'entendit que la respiration haletante des deux hommes qui rubéfiaient la peau du malade, à grand effort de poignet.

Enfin, un soupir. C'était le vieillard qui l'avait poussé.

—Grand-père! cria la jeune femme en se jetant à son cou.

—Voulez-vous bien le laisser tranquille! fit le docteur en la repoussant très peu galamment. Sapristi! vous avez tout le temps de l'embrasser. Attendez qu'il soit vivant.

Cependant le septuagénaire semblait revenir peu à peu à l'existence. Sa bouche s'agitait, et des sons encore inarticulés s'échappaient de ses lèvres pâlies.

—Ça va bien! disait Martin. Frottez! Frottez!

Et ils frottèrent tant et si bien que M. Lecarpentier ouvrit les yeux et poussa un ha! de soulagement très clair et très net.

Desmare s'était redressé. Depuis quelques instants, redevenu maître absolu de lui-même, il songeait au moyen d'arriver à son but, c'est-à-dire d'obtenir le renseignement cherché.

Tout à coup il se souvint de ce grand marrien qui, à l'agonie, rectifiait les fautes de langage proférées autour de son lit.

—Monsieur Lecarpentier, dit-il à haute voix, quelle est la ville de Seine-et-Oise qui porte du gui de chêne dans ses armes?

Il y eut un cri de colère poussé par le docteur, un autre de surprise indignée par les assistants.

Mais le vieillard se souleva à demi sur son séant, par un effort instinctif, et, mouillant ses lèvres plusieurs fois, laissa tomber ce seul mot:

—Mantes....

Desmare eut l'inconvenance de crier bravo.

C'était une scène étrange. Le docteur lançait au reporter des regards courroucés, les parents du malade considéraient avec une sorte de terreur cet homme qui leur semblait fou.

—Vous voyez bien qu'il est sauvé dit Desmare, puisqu'il redevient archéologue.

Le docteur rit malgré lui. En somme, il venait de réaliser une belle cure, et par des moyens à lui. Il était enchanté. Il se pencha vers le reporter et murmura à son oreille:

—Gredin! va!

(A continuer.)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMBE, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître de poste à Markeville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle Ibérie.

N. EMONET, à Leonville, paroisse St Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. WM. LA ROCHE, député Maître de Poste à Plaquemines, paroisse Iberville.

O. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Arnandville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BÉREAU, à la Fasse-Christiane.

A. NEVEU, Vermilionville.

LAURENT CHERRI, d'Iberville, (Iberville).

A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).

R. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SELVAIN LEHMAN, Maître de Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

EDOUARD DELERY, Bais St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux Agents et aux maîtres de poste.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'*ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

VAPEURS

LA COTE DU LAC.
Pour l'hiver.
Steamer de la ligne des Etats-Unis.
Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer,
ST. PETER,
Transportant la malle des Etats-Unis, du marcheur et à passagers,
Capitaine Wm. Mannover,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old-Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old-Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI au matin.
Le service sera régulièrement, à moins de mauvais temps.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. HITZ & CARLIN, agents, No 2 rue Tchoupitoulas.

Vapeur de la Côte et des Lafourches.
Départ tous les Samedis, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis,
Quittera Vicksburg la ligne Parker pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FRO. JANNEY, 117 Commune et
SITZ & CARLIN, 2 rue Tchoupitoulas.
Le roulssigné prend le fret et signe les connaissements pour Brenton, Monroe et toutes les stations du Chemin de fer Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, agent,
No 98 ou 5 rue des Magasins.

Opelousas.
Paquebot régulier des Opelousas.
Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Church-Point, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
OPELOUSAS,
Départ régulier tous les Jeudis à 5 h.
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Church-Point, et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
H. H. BRUSH, capitaine
T. JOHN, commis.
Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les débarcadères de Bayou des Glaises, laissant au Jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 36 de la rue Tchoupitoulas.
Tout fret pour le Bayou des Glaises sera délégué à Simmsport ou Big Bend Landing.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Pinquemine et la Côte.
Le bateau à vapeur
ELIZA TAYLOR,
Capitaine Allen Jumel, M. Kennison, commis.
Quittera Baton-Rouge les LUNDIS, MERCREDIS, & MARDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir.
Ce bateau prendra du fret à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.
12 mai—

Paquebot de la Côte du Bayou Lafourche.
Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et VENDREDIS, à 10 h. A. M.
Le nouveau bateau à vapeur
H. L. HODGE,
Capitaine JAS. P. MCELROY,
Ce bateau touche les LUNDIS et MERCREDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI, à 10 h. A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. C. MELANÇON, agent,
No 36 de la rue du Canal.

La Côte Donaldsonville et Pinquemine.
Le rapide et sûr bateau à passagers,
ROBT. YOUNG,
C. D. TERREBONNE, Capt.
Frank Dufresne, commis.
Partira tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M., et tous les MERCREDIS, à midi, commençant le samedi 14 novembre.
Ce bateau prolongera ses voyages jusqu'au débarcadère de la New River.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
A. HITZ & CARLIN, agents,
No 2 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Côte et du Lafourche.
Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Lancon,
M. H. Landry et M. H. Charlet, commis.
Départ de la Nouvelle Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à midi.
Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin. Il descendra à la côte le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
29 rue Conti.

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche.
Départ, le MERCREDI et le SAMEDI, à 5 heures P. M.
Le bon bateau à vapeur
ERA No 10,
Capitaine T. L. TAYLOR, Chalmette Dugas et J. B. Landry, commis.
Bord—

Paquebot de la Nlle-Orléans et de la côte du Lafourche et Bayou Terrebonne
"Union", paroisse St-Jacques.
Le beaux bateau à vapeur
W. J. POITRIEVENT,
S. Henry, capitaine,
Commis, Geo. P. Bartley,
partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et descendra les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX,
No 26 de la rue Conti.

Pour la Côte nu-dessus de la ville.
Le beau bateau à vapeur
ST. MARY,
Départ tous les MARDIS, à 10 h. A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX, 26 rue Conti.

Pour la Côte nu-dessus de la ville.
Le beau bateau à vapeur
ST. MARY,
Partira tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.
Pour les forêts, la station de la Quarantaine Bourras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
ST. MARY,
neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, commis J. C. Tremoulet, et O. Legier, (Zme commis), ira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les pièces dès il prolongera son voyage jusqu'à Sunrise. Il ira les samedis il descendra jusqu'à la station de la quarantaine.
2 oct.—

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS,
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$22,768 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,300 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 88
Dû par d'autres banques nationales	6,296 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing House	20,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 06
Espèces	844 12
Billets Legal Tender	9,000 00
Cinq pour cent. fonds de rachats	9,00 00
Total	$714,922 01

PASSIF.

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1 000
Autres profits non partagés	73,859 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,280